

Synadiet

**UN SYNDICAT AU SERVICE
DES ENTREPRISES DU COMPLÉMENT
ALIMENTAIRE ET DES PRODUITS
DE SANTÉ NATURELLE**



DÉFENSE
DE LA
PROFESSION



VEILLE



ACCOMPAGNEMENT



synadiet

Syndicat National des Compléments Alimentaires



Qui sommes-nous ?

Synadiet est le Syndicat national des compléments alimentaires. Avec près de 300 adhérents, il est le plus important syndicat des compléments alimentaires de l'Union Européenne. Synadiet vise à fédérer et accompagner ses adhérents dans l'exercice de leur métier pour :



Contribuer à préserver et améliorer la santé des consommateurs, grâce à l'utilisation de compléments alimentaires et autres produits de santé naturelle.



Les engager dans une démarche responsable et transparente.

Un syndicat rassemblant l'ensemble de la chaîne de valeur du complément alimentaire et des produits de santé naturelle : fournisseurs d'ingrédients, façonniers, fabricants, distributeurs, laboratoires d'analyse, consultants...

Une équipe au service des entreprises

9

personnes permanentes intégrant des experts réglementaires, communication, affaires publiques et scientifiques

15

représentants des entreprises adhérentes élus par l'assemblée générale au sein d'un conseil d'administration

Un rayonnement européen

14

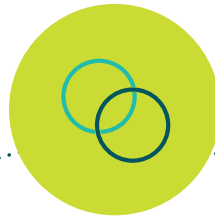
pays d'Europe sont représentés par l'EHPM* dont Synadiet est membre fondateur

*(Fédération européenne du secteur)
European Federation of Association
of Health Product Manufacturers

Nos engagements

Renforcer

les alliances
en France et en Europe



Accompagner

les entreprises
et promouvoir leur
développement



Valoriser

**l'intérêt, l'efficacité
et la sécurité**
des compléments
alimentaires



5

**axes stratégiques
au service de
nos adhérents**



Faire avancer

la réglementation européenne
et défendre les droits
de la profession



Communiquer

et informer le grand public
du rôle fondamental
des compléments alimentaires
pour la santé et la prévention

Rejoindre Synadiet, c'est :

01.

Être informé en temps réel de l'actualité

— **Un service de veille réglementaire**, politique et presse,

— **Des alertes régulières** sur les grandes évolutions législatives et réglementaires,

— **Un accès à des études consommateurs** et économiques exclusives,

— **Une information en temps réel** sur les positions des instances françaises et européennes et les actions sectorielles.



03.

Défendre activement les intérêts de la profession

— **Promouvoir l'intérêt des compléments alimentaires** et produits de santé naturelle dans la prise en charge de la santé auprès:

- de l'administration et des élus français et européens,
- de la presse et du grand public,
- des KOLs scientifiques,

— **Contribuer à l'action syndicale et à la construction d'une position** sur tous les sujets d'actualité du secteur des compléments alimentaires,

— **Renforcer la caution scientifique de notre profession** à travers la création de supports scientifiques, médiatiques, politiques et réglementaires de défense de la profession.

02.

Bénéficier d'un soutien technique pour développer votre entreprise et vos équipes

— **Un service de réponse aux questions** réglementaires, législatives et scientifiques des adhérents,

— **La mise à disposition de lignes directrices et outils sectoriels** pour faciliter la mise en œuvre de la réglementation,

— **Des webinars d'information** sur les sujets d'actualités,

— **Des formations professionnelles** par des experts du secteur*,

— **Des certificats de vente libre** pour vous développer à l'export*.

*Services ouverts à tous avec un tarif privilégié pour les adhérents de Synadiet



Porte-parole du secteur des compléments alimentaires, Synadiet est l'interlocuteur privilégié de la DGCCRF pour tout sujet ayant trait aux compléments alimentaires. Adhérer, c'est l'opportunité de faire remonter ses enjeux et questions auprès des autorités et d'être ainsi mieux entendu et défendu.

Adhérer, c'est renforcer la voix de Synadiet, le seul syndicat français qui défend l'ensemble du secteur français des compléments alimentaires.

04.

Participer activement à la construction des lignes directrices de la profession

— À travers ses outils et lignes directrices, et grâce à ses relations privilégiées avec les autorités, **Synadiet façonne les contours des futures réglementations** du complément alimentaire. Intégrer Synadiet, c'est l'opportunité de participer à cette construction et faire ainsi entendre sa voix,

— **Synadiet est le plus gros syndicat national des compléments alimentaires d'Europe.** Membre de l'EHPM, la fédération européenne du secteur, Synadiet construit et impulse les lignes directrices européennes du secteur des compléments alimentaires.



05.

Intégrer un réseau professionnel

— **Des événements sectoriels** pour faciliter, le networking : afterworks, assemblée générale, journées d'informations, groupes de projet...

— **Des échanges de bonnes pratiques et d'expérience** au sein des groupes de projet de Synadiet.



Près de 300
entreprises du secteur des
compléments alimentaires
font partie de notre réseau



70 ans
d'existence dans le secteur

Comment nous rejoindre

Remplir la demande d'adhésion disponible sur le site internet www.synadiet.org en envoyant un descriptif de vos activités. Votre candidature sera étudiée par notre équipe réglementaire puis évaluée par le conseil d'administration pour validation.

Une cotisation en fonction du chiffre d'affaires réalisé par l'entité française de l'entreprise dans le secteur des compléments alimentaires.

L'inscription nécessite un droit d'entrée d'un montant de 1000€ payable une fois lors de la première année d'adhésion.

Calcul de votre cotisation annuelle à Synadiet*

| Chiffre d'affaires de votre société | Cotisation |
|-------------------------------------|---|
| Inférieur à 700 000 € | 2 425 € |
| Entre 700 001 € et 1 500 000 € | 3 555 € |
| Entre 1 500 001 € et 3 000 000 € | 4 430 € |
| Entre 5 500 001 € et 35 M € | 5 050 € + [(CA réel - 5,5 M€) x 0,035%] |
| Supérieur à 35 M € | 15 500 € + [(CA réel - 35 M€) x 0,06%] |

Cotisations spéciales

| | |
|---|---------|
| Membre associé (consultant, avocat, laboratoire d'analyse) | 2 170 € |
| Société nouvelle jusqu'à 2 ans après création si CA < 100 000 € (Non applicable aux membres associés) | 1 060 € |

*Le montant de la cotisation est susceptible d'évoluer. Les tarifs à jour sont disponibles sur www.synadiet.org

Synadiet en bref

Le seul syndicat français qui défend les entreprises sérieuses du secteur des compléments alimentaires des plus petites aux plus grosses, tout au long de la chaîne de production
(fournisseurs d'ingrédients, façonniers, fabricants, distributeurs, laboratoires d'analyse, consultants...)

Le plus gros syndicat des compléments alimentaires dans l'Union européenne,



Une influence française et européenne,



Un syndicat indépendant financé par l'adhésion de ses membres,



Une expertise unique dans le secteur des compléments alimentaires renforcée par 70 ans d'existence.

Près de 300 entreprises nous font déjà confiance, et vous ?



synadiet

Syndicat National des Compléments Alimentaires

 Synadiet

 @Synadiet

 www.synadiet.org

 @mes_allies_de_sante_naturelle

 Mes alliés de santé naturelle